

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Pré-Retraités CGT SAP 13 Syndicat des Activités Postales
55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille --+--+ Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.69.99
Courriel retraites.cgtposte13@hotmail.fr Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

Qui l'aurait dit ? Qui l'aurait cru ?

Le 50ème des Post' Hier

Un peu moins de deux ans - c'était en mars 2011- quatre « fêlés syndicaux » tirant les conclusions du rapprochement La Poste/ Les Centres de tri décident dans la foulée de la création d'un Journal pour être au plus prêt des syndiqués.

Aussitôt dit, aussitôt fait.

Quelque tâtonnements plus tard, après moultes et mûres réflexions sur le titre, Les Post'Hier fut retenu. Notre ami Jocelyn fut chargé d'en trouver « The Logo » ce qui fit avec brio et célérité.

Et le voilà adopté par acclamations enthousiastes d'un Bureau en folie !

Fallait maintenant trouver le rythme et la périodicité de sa parution.

Craignant l'angoisse de tous ceux qui s'essayaient un jour à l'écriture - la page blanche-, il fut décidé de le programmer « à périodicité variable ».

Mais c'était sans compter sur la divine découverte d'un ancien du Centre de Tri qui, d'Homme des Lettres se muât en Scribouillard, emporté par la frénésie des articles, au point que le Journal faillit devenir bihebdomadaire sans les contraintes du tirage et du coût de revient !

Et depuis, il y a eut de nombreux numéros, avec parfois l'aide d'autres « Journaloux » (Merci Marcel, Claude ou Jean-Paul entre autres) ma foi assez bien lus et attendus si l'on en croit un récent questionnaire!

Aujourd'hui, à l'aube de son 50ème numéro, se pose toujours la question de la participation active des 250 lecteurs potentiels à l'écriture (c'est le nombre d'envois effectués par n° et l'on espère que frétillera rapidement la plume de ces scribes qui pourraient venir embellir les prochain numéros des Post'Hier !

Faut reconnaître que c'est un peu l'échec de cette réussite : « Nous n'avons pas pu réaliser le pari de faire participer activement les syndiqués à la rédaction d'articles dans les Post'Hier.

Mais c'est le challenge que nous nous fixons d'ici au....100^{ème} numéro !

*La bande des 4 du Bureau de la Section des Retraités La Poste13
qui comme les 3 mousquetaires sont 5
Jean-Paul, Michel, Jocelyn, Christian et Patrick*

*PS : Pour ma part, je crois maintenant à la rédemption après la retraite car me voilà transformé et touché par la grâce de Saint François de Sales qui, tout le monde le sait sauf toi, est le Saint Patron des Journalistes (et des Ecrivains, mais là on deviendrait prétentieux si on s'en revendiquait)
(Patrick, qui attend vos articles par courriel ou courrier)*

Sommaire du 50ème des Post' Hier

Page: 1	Page: 2	Page: 3	Page: 4	Page: 5	Page: 6
Qui l'aurait dit ? Sommaire	La Casse, c'est EUX ! j'en ai parlé... 1995 le dernier des ambulants	Un bon dessin Capitulation de la culture ? Heureusement.... Si vous envoyiez un petit...	C'est l'histoire d'un mec ! Et vous votre retraite, ce sera	D'une réforme à l'autre Et aujourd'hui une commission.	Ce n'était pas comm' ca avant ! C'est un fait dé- sormais acquis La VO Impôts

La Casse, c'est EUX !



Marseille Gare détruit en 2005/2007



Marseille Colbert, fermé en 2011



La DD fermée 2004/2005

Et combien de vies cassées, brisées dans les restructurations, les délocalisations ?

J'en ai parlé à mon comptable...

Pourquoi des sociétés vendent-elles leurs bâtiments pour en devenir locataires ?

C'est simple. Elles vendent en général à une société de crédit bail immobilier.

Elles louent ensuite en leasing et redeviennent propriétaires au bout de quelques années. Résultat : des liquidités sur le champ et des loyers conséquents qui génèrent des charges supplémentaires, donc moins d'impôts sur les sociétés, et moins d'intéressement et participation à verser aux salariés. Ensuite elles montent une SCI qui devient propriétaire et qui peut à son tour louer.

A la sortie, ce sont toujours les mêmes salariés les dindons de la farce !

Mais aussi : 1995 le dernier des ambulants



Pour être admis en tant que trieur, il fallait passer avec succès l'examen des « Paris 2000 », c'est-à-dire connaître les rues de Paris pour le tri à la remonte.

Également, chaque trieur était responsable d'un « côté ». Il devait connaître tous les bureaux du département ainsi que les « passes bureaux » (les petits villages rattachés à un bureau distributeur).

Ces agents, au fil des années, avaient acquis un savoir impressionnant au niveau acheminement... et

une cadence de tri, atteignant allègrement les 800 plis !

Dans la hiérarchie, on distinguait : le chef de brigade (inspecteur central) ; le second (inspecteur) ; le CTDIV (contrôleur divisionnaire) qui s'occupait du tri des objets recommandés (chargements) ; les trieurs (contrôleurs et agents d'exploitation) ; et enfin les courriers (préposés) qui étaient chargés de la manutention.

Le travail de courrier était très physique Il fallait « gerber » les sacs dans les allèges (wagon dédié au stockage), ils devaient aussi assurer l'ouverture des sacs de lettres et de presse et la livraison aux stations.

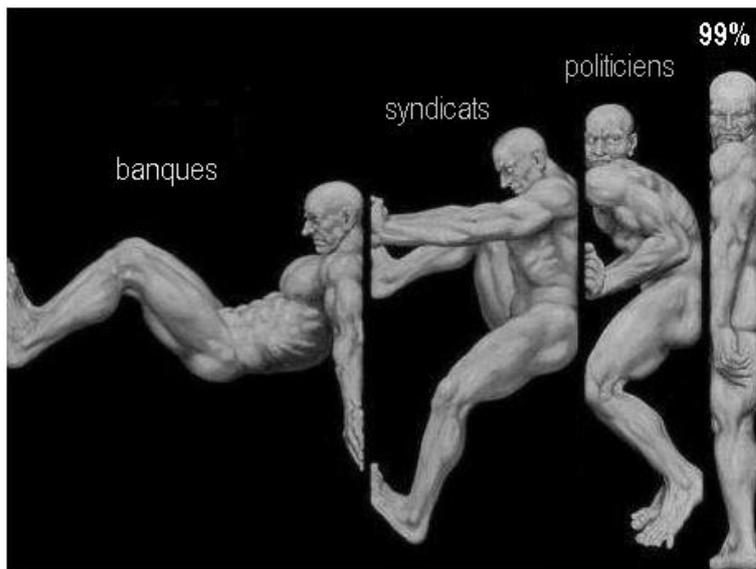
L'espace dans les wagons était restreint, et l'air était chargé de poussière... le train, en roulant, faisait osciller le wagon, et il fallait avoir le pied marin.

La particularité de ces services résidait dans le fait que l'ambiance y était excellente, les agents solidaires, et la qualité de service de haut niveau... Le maître mot était « être au pair » ; c'est-à-dire avoir tout trié et livré.

Contrairement aux autres agents qui rentrent chez eux après le travail, les ambulants restaient ensemble en bout de ligne, ce qui donnait lieu à des sorties sympathiques et parfois très « festives » les anniversaires et les événements étaient souvent fêtés... chaque brigade avait son point de chute.



En résumé, ce fut vraiment un monde à part au sein de « l'administration des Postes » D'ailleurs, lors de la suppression de ces services en 1995. La reconversion pour certains fut très difficile à supporter, reclassés dans des centres de tri



...une citation...

Quand je suis allé à l'école,
ils m'ont demandé ce que je
voulais être quand je serai grand.
J'ai répondu "Heureux". Ils m'ont
dit que je n'avais pas compris la
question, j'ai répondu qu'ils
n'avaient pas compris la vie.
John Lennon

...valent mieux qu'un long discours !

MARSEILLE PROVENCE 2013
CAPITALE EUROPEENNE DE LA CULTURE

Mille et Une Nuits
Offre réservée aux ~~postiers actifs~~
~~Théâtre national La Criée - Grand Théâtre - 30 quai de Rive Neuve - 13007 Marseille~~
Quand : Vendredi 12 juillet et samedi 13 juillet 2013 à 20h.
Prix : 14 euros. Offre réservée aux ~~postiers actifs~~

Schubert Kadouch / Moreau / Pennetier
Offre réservée aux ~~postiers actifs~~
~~Théâtre national La Criée - Grand Théâtre - 30 quai de Rive Neuve - 13007 Marseille~~
Quand : Mardi 21 mai 2013 à 20h.
Prix : 10 euros. Offre réservée aux ~~postiers actifs~~

Ubu Roi
Offre réservée aux ~~postiers actifs~~
~~Théâtre national La Criée - Grand Théâtre - 30 quai de Rive Neuve - 13007 Marseille~~
Quand : Vendredi 5 avril et samedi 6 avril 2013 à 20h.
Prix : 10 euros.

Ca se passe à Marseille
Vous n'y avez pas droit



Venez réclamer
le Droit à la Culture le 4 avril 2013

**Capitulation de la Culture
chez les Retraités de La Poste ?**

Ben oui Mmes-Mrs de la nouvelle SA La Poste, les retraités de La Poste, enfin ceux des PTT, ont aussi aimé dans leur vie active la Culture et les Loisirs.

Arrivés à la retraite, ils n'en ont pas pour autant abandonné ce « goût de luxe » (?) pour tout ce qui touche à l'enrichissement de l'être humain.

Moyennant un chèque de 1,5 M€, le groupe La Poste est l'un des partenaires de premier rang de MO 2013.

Que vous reste-t-il dans vos fonds de tiroirs pour que les retraités de La Poste, ceux qui ont contribué à faire ce que vous êtes devenus, puissent eux aussi participer à cet événement majeur ?

Chaque postier, chaque retraité devraient pouvoir bénéficier de places gratuites pour les spectacles de Marseille Provence 2013

La Culture c'est pour tous, pas réservé aux « businessmen actifs »



REGARDE LA TV.

HEU-REU-SE-MENT

Y'A

Les Post' Hier

NE REFLECHIS PAS. CONSOMME. TRAVAILLE. PAYE TES IMPOTS.

Et si vous envoyiez un petit mot à l'occasion du N° 50 ?

Il plait, il ne plait pas ?
Faudrait ceci et pas cela ?
Il est trop long et/ou paraît trop souvent ?
et patati et patata....

*Que pensez-vous de
VOTRE Post Hier?*

@Mail retraites.cgtposte13@hotmail.fr

C'est l'histoire d'un mec !

Un gars tout simple, enfin normal quoi.

Bon il avait été toute sa vie durant un adhérent à la CGT, parfois même militant un peu plus en encaissant les cotisations (mais c'était avant le Pac) parfois, il vendait la presse syndicale et ses plus hauts fait de armes c'était la vente de la VO impôts. Il était là dans toutes les grèves, mais aux manifestations, il se mettait derrière (je crains les flashes des journalistes aimait-il à dire)

Et puis, il l'attendait et ELLE arriva !

Cette retraite tant méritée, pour laquelle d'ailleurs, il s'était engagé avec rage, dans la bataille pour l'a gagner (en 1974 il gagnait le Service actif= droit de départ à 55 ans) et pour la défendre face aux lois Balladur, Fillon !

Sonné au début par « cette sensation de Liberté et de bonheur », cette « chappe le plomb » qui ne lui enserrait plus la tête, cette sérénité à laquelle il pouvait goûter sans retenue, Il abandonna un moment SES CAMARADES ET SON SYNDICAT tout heureux de consacrer son temps libre à sa nouvelle vie.

Mais très rapidement il dû se rendre à l'évidence !

La vie dorée des retraités, celle vantée à la TV, contre laquelle pestait le Medef, ce n'était pas la sienne.

Lui, il découvrit que malgré un taux à 75 % de retraite (qu'il avait gagné grâce au Statut, mais paraît que ceux qui sont partis juste après lui, c'est plus tout à fait ça, décotes et annuités sont passés par là !), il continuait de payer son loyer plein pot, il n'avait plus droit à la gratuité de la carte bleu, au téléphone de continuité de service....

Que le marchand de légume ne lui faisait pas une ristourne de 25% et que son boucher ne lui donnait pas un plus gros morceau parce qu'il était à la retraite.

Et il se posait la question : mais à qui et avec qui vais-je m'adresser pour faire valoir mes droits et mes revendications ?

Il se souvint alors, que certains de ses vieux camarades avaient constitués une Section Syndicale des Retraités *et que ces derniers lançaient même des actions (il avait vu à la TV la dernière manifestation Nationale des retraités à Paris).

Et il ira les rejoindre à la prochaine réunion Mensuelle !

**Voir coordonnées en en-tête.*

Et vous votre retraite, ce sera comment ?

Bientôt elle arrive ! Ce temps de Liberté après une longue vie de travail. Attendue et redoutée pour certains, elle est une rupture avec le monde du travail.

Pour les Français une retraite confortable, c'est 26.000 euros annuels pour un ménage

Plus globalement, pour 53%, la retraite signifie la liberté. Mais, dans le même temps, 62% des sondés craignent d'avoir des difficultés financières durant cette période de leur vie. Pis, une Française sur deux pense qu'elle aura des difficultés à se nourrir et à se chauffer pendant sa retraite, alors que seul un homme sur trois pense la même chose. Dans ce cadre, les Français estiment qu'un revenu annuel par ménage de 26.000 euros leur permettrait de vivre une retraite confortable. Or, actuelle

ment, le revenu médian d'un ménage de retraités en France atteint 18.370 et celui des actifs 20.080 euros. Ce qui signifie concrètement, selon HSBC, que pour combler la différence entre le revenu médian des retraités et le revenu annuel souhaité de 26.000 euros, le ménage aurait dû épargner 500 euros par mois depuis 25 ans. Or, en France la moyenne de l'épargne mensuelle se monte à 86 euros contre 200 euros dans le monde.

Un Français sur trois n'épargne plus pour sa retraite après l'achat d'un logement

Et ce d'autant plus, autre décalage, que 70% des Français estiment que leurs revenus à la retraite seront entre 25 et plus de 50% inférieurs à leurs revenus d'actifs. Pourtant, un Français sur trois n'épargne pas pour sa retraite.

Pourquoi ? L'étude avance plusieurs raisons : un Français sur deux déclare que l'intégralité de ses revenus est consacrée à ses dépenses quotidiennes; un sur trois a cessé d'épargner après l'achat d'un logement et un sur cinq à cause de la crise économique. Enfin, un Français sur deux considère que les régimes de retraites (régimes de base et régimes complémentaires) seront leur principale source de revenus à la retraite, alors même que le système français de retraite connaît de graves difficultés financières. D'ailleurs, autre décalage et pas des moindres, si les Français estiment avoir une espérance de vie de 19 ans après leur départ à la retraite, ils considèrent que l'épargne qu'ils auront réussi à se constituer aura fondu en 9 ans. Il leur restera donc potentiellement dix années de vie sans épargne...

Or, le coût mensuel moyen de la dépendance (en établissement) s'élève à 2.200 euros!!

D'une réforme à l'autre

En l'espace de vingt ans, les réformes des retraites engagées par les différents gouvernements ont consacré un recul sans précédent des droits à la retraite des salariés, notamment en repoussant l'âge de départ. Elles n'ont pas pour autant atteint leur objectif: régler la question du financement des régimes.

Loi Balladur du 22 juillet 1993:

Avec la réforme Balladur, la durée de cotisation des salariés du privé passe progressivement de 37,5 ans à 40 ans entre 1994 et 2003. Les pensions sont indexées sur l'évolution des prix (et non plus des salaires moyens) et les paramètres de calcul de la retraite sont progressivement calés sur les 25 meilleures années de carrière au lieu des 10 meilleures, entraînant une baisse des pensions sur le long terme.

Loi Fillon du 21 août 2003:

En 2003, en dépit de l'immense mobilisation des salariés du public et du privé, François Fillon, à l'époque ministre du Travail, fait voter une loi qui entérine l'augmentation, à 40 annuités, de la durée de cotisation pour les fonctionnaires. Un mécanisme de décote et de surcote est instauré, remettant en cause de facto le principe de la retraite à 60 ans. Le texte contient en outre la possibilité d'allonger à nouveau la durée de cotisation, ce qui sera fait en 2008 avec l'augmentation progressive durée de cotisation à 41 ans jusqu'en 2012. Si le gouvernement du moment vante une réforme qui permet de «sauver le régime par répartition», les deux dispositions phares de la loi Fillon –allongement de la durée de cotisation et hausse de 0,2% des cotisations vieillesse à partir de 2006– ne permettent de réduire que d'un gros tiers (4,3 à 5,3 milliards d'euros) le déficit prévu à l'époque à l'horizon 2020.

Le financement de la réforme s'appuie en outre sur une réaffectation des cotisations chômage vers l'assurance-vieillesse dès lors que le chômage aura baissé à 5% de la population active. Ce qui fait dire au Conseil d'orientation des retraites, dans son deuxième rapport remis au gouvernement en 2004, qu'il s'agit là d'un pari «considérable» sur l'emploi.

La Caisse nationale d'assurance-vieillesse, dans un bilan effectué en 2008, estime pour sa part que la réforme de 2003 n'a pas atteint un de ses buts initiaux, à savoir retarder le départ à la retraite. Cinq ans après, notait-elle, le taux d'emploi des 55-64 ans est de 38,1% pour un objectif fixé à 50% en 2010. L'âge de liquidation de la pension de retraite diffère en effet sensiblement de l'âge de sortie du marché du travail. De nombreux seniors, licenciés des entreprises, se retrouvent au chômage ou en invalidité avant d'atteindre l'âge où ils peuvent partir à la retraite.

2008, Décrets sur les régimes spéciaux:

Une série de décrets modifient les droits des futurs retraités des régimes de retraite dits «spéciaux» (EDF-GDF, SNCF, RATP, Banque de France, clercs de notaires...). La durée de cotisation pour une retraite à taux plein, jusqu'alors fixée à 37,5 ans, est relevée à 40 ans; une décote est instaurée et le montant des pensions est indexé sur l'évolution des prix. La mise en œuvre de la réforme, qui a dressé contre elle les salariés concernés, a été accompagnée d'importantes mesures salariales de compensation négociées au sein de chacune des entreprises.

Loi Fillon du 9 novembre 2010:

Dans la continuité de la loi de 2003, la réforme de 2010 repousse l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans, et de 65 à 67 ans pour l'âge d'annulation de la décote, autrement dit pour l'âge de départ avec une retraite à taux plein quelle que soit la durée de cotisation.

À l'époque, Nicolas Sarkozy avait lui aussi promis que la réforme ramènerait le système de retraite à l'équilibre en 2018. Il n'en sera rien. Selon les nouvelles projections du Conseil d'orientation des retraites (COR), le déficit des régimes de retraites, qui s'élève aujourd'hui à 14 milliards d'euros (2011), devrait atteindre 21,3 milliards d'euros en 2017, puis de 20,8 à près de 25 milliards d'euros en 2020, selon les scénarios d'évolution de l'emploi et de la productivité.

Ne les laissons pas faire une nouvelle loi sur les retraites qui serait mortifère pour tous, actifs et retraités !

Aujourd'hui , on promet à 11 millions de retraités un tour de vis sur les complémentaires (en préparation d'une autre sur l'ensemble des retraites ?) Certains syndicats seraient prêts à entériner une perte du Pouvoir d'achat et une hausse des cotisations salariés et employeurs. Les pensions complémentaires seraient donc revalorisées moins que l'inflation (1.75%). La complémentaire Cadres (Agirc) n'augmenterait que de 0.5% et celle du Privé (Arrco) que de 0.8% au 1^{er} avril 2013

A moins que le 28 mars, nous fassions bouger le curseur !

C'ÉTAIT PAS COMME ÇA AVANT !



Nous avons tous connu dans notre vie professionnelle des collègues aujourd'hui disparus de mort violente, par maladies... accidents quelques fois par suicides mais jamais, oh grand jamais, ne n'avions assisté à ce qui se passe « en silence » dans les services de la Poste depuis quelques années enfin depuis qu'elle est devenue Société Anonyme. Même les morts sont anonymes pour la Poste.

Alerté par l'administrateur CGT de La Poste, on apprend qu'un haut cadre c'est suicidé au Siège... Mais que sait-on des dizaines de suicides et des dizaines de tentatives de suicides qui ont lieu TOUS les jours (ou presque) dans les établissements postaux ? Un forum sur le Net en dresse un triste tableau (<http://www.postiers.net/> /Sujet: Suicide: Liste des drames ...)

On est passé ainsi d'une pression sur les performances « supportable » (car combattue pour qu'elle ne devienne pas insupportable !) et une cogestion humaine traditionnellement protégée par les syndicats à un univers déshumanisé et impitoyable d'où la Solidarité et la Fraternité en sont exclues.

Dans ce contexte de destruction des solidarités, où chacun est en concurrence avec tout son environnement, les suicides représentent, aux yeux de nouveaux Saigneurs de La Poste, « les coûts humains de la concurrence généralisée ». On présente les suicides comme une série noire : on parle de « mode », selon la macabre expression de l'ineffable ex-PDG d'Orange/France Telecom, Alain Lombard.

Nous, Anciens des PTT, nous ne pouvons nous taire face à cela !

Suicides, souffrance au travail et mal vie, assez de drames : il faut des actes pour arrêter cette spirale infernale, il est urgent de remettre l'Humain au cœur de l'organisation et de rendre à la Poste et aux postiers, leurs Lettres de noblesse !



C'est un fait désormais acquis, le gaz, comme le pétrole a une fin !

On ne vous le dit pas trop parce que ça fout les jetons ! Alors de temps en temps, pour amuser la galerie, le prix de ces matières premières baisse ! oh ce n'est pas une baisse historique dictée par un quelconque souci d'humanisme ou de recrudescence de l'offre... c'est purement comptable (traduisez incompréhensible)... en effet, "selon un calcul de l'AFP, en comptant le nouveau repli d'avril, les tarifs du gaz auront au total augmenté de 1 % sur les quatre premiers mois de l'année."

Rappelez-vous déjà il y a quelques années... du temps des dinosaures, c'était en 1999. Le prix pour un litre de "sans plomb 95" venait de passer un euro ! Nous sommes en 2013 et celui-ci est à plus de 1,5 euro... dans quelques mois, il passera les 2 euros ! Et le gaz suit la même courbe ascendante (le pic de Hubbert),

Alors cher lecteur, apprend dès à présent à vivre sans gaz et sans pétrole... ça vaut mieux pour toi. Mais sache dès à présent que les limousines de nos crânes d'œuf seront tirées... par des bœufs !



Le 50ème des Post' Hier Si vous avez manqué les débuts...

Sachez que vous pouvez consulter les anciens numéros des Post'hier, en vous branchant sur Internet et en allant visiter la page de l'Ancien Postier <http://www.maah3.com/special%20postiers.htm>

Il a pris soin d'archiver tous les numéros (enfin presque)

